

DIAGNOSTIC TECHNIQUE D'ACCESSIBILITE

A211_02 - Bâtiment informatique

**413 Avenue Gaston Berger
13625 Aix en Provence**



VERSION DU :	12/12/2016
--------------	------------

Siège social

2 bis Boulevard de la Paix

13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660

N° TVA intracommunautaire : FR294865660

SOMMAIRE

Préambule	3
Caractéristiques du site	4
Résultats généraux	4
Résultats par corps d'état	6
Résultats par type et partie de travaux	7
Liste des dérogations	8
Localisation des obstacles	9
Tableau récapitulatif des résultats	13
Analyse fonctionnelle (Logigramme)	14
Fiches de préconisations	15

PREAMBULE

A partir d'un constat visuel, le diagnostic montre les anomalies liées à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans des conditions normales de fonctionnement.

Les obstacles relevés lors de la visite donnent lieu à la proposition de solutions chiffrées pour améliorer l'accessibilité du bâtiment. Les solutions présentées ne remplacent pas les normes, règlements et Documents Techniques Unifiés en vigueur.

Ces propositions de solutions sont destinées à définir des objectifs à atteindre et à évaluer un budget nécessaire au financement des travaux.

Accès-métrie, en tant que bureau de conseil, choisit une solution qui paraît être la plus raisonnable en termes d'accessibilité et de coût. En aucun cas, cette solution est l'unique et ne sera obligatoirement retenue par le maître d'ouvrage.

Les propositions ne constituent pas de devis, ni de cahier des charges qui reste du domaine d'un maître d'œuvre.

Le chiffrage est une valeur indicative pour une gamme de produits moyenne.

Il s'entend **hors taxes (HT)** et également :

- **hors maîtrise d'œuvre,**
- **hors honoraires de bureaux d'études,**
- **hors risque amiante...**

Les préconisations ne prennent pas en compte d'éventuelles complexités qui échappent à une analyse visuelle.

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage extérieur en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles
- 200 lux au droit des postes d'accueil
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile

Les obstacles liés à l'acoustique du bâtiment sont pris en compte dans nos audits par appréciation de l'auditeur. Il appartient au Maître d'Ouvrage de déterminer les surfaces concernées et de fournir les caractéristiques acoustiques des matériaux installés.

Les poignées de porte, dont la hauteur est supérieure à 130 cm dans un grand nombre d'établissements recevant des enfants en bas âge, n'ont pas été relevées dans ces audits. En effet, il s'agit de prescription de sûreté et l'accessibilité ne peut aller à l'encontre.

Les obstacles du tableau récapitulatif des résultats et les fiches de préconisations respectent le code couleur suivant :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

RESULTATS DE L'AUDIT

Date l'audit :	12/10/16
Auditeur :	Julien Oliveri
Coordonnées de l'agence :	Agence de la Roque d'Anthéron 2 bis Boulevard de la Paix 13 640 La Roque d'Anthéron Tél : 04.42.90.43.60
Chef de projet :	Julien Oliveri

Caractéristiques du site

Adresse :	413 Avenue Gaston Berger
Code Postal	13625
Ville :	Aix en Provence
Département :	13-Bouches-du-Rhône
Classement ERP :	4
Type ERP :	R
Services et fonctions :	UNIVERSITE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Surface :	

Synthèse

Indice d'accessibilité actuel :	24%
Indice d'accessibilité potentiel :	100%
Nombre d'obstacles :	15
Montant global :	194 270 €HT

Nombre d'obstacles sur voirie :	0
Enveloppe voirie :	0 €HT
Nombre d'obstacles Lieux de Travail (LT) :	0
Enveloppe Lieux de Travail (LT) :	0 €HT
Nombre d'obstacles ERP :	15
Enveloppe partie ERP :	194 270 €HT

Indices, obstacles et montants des préconisations par type de handicap

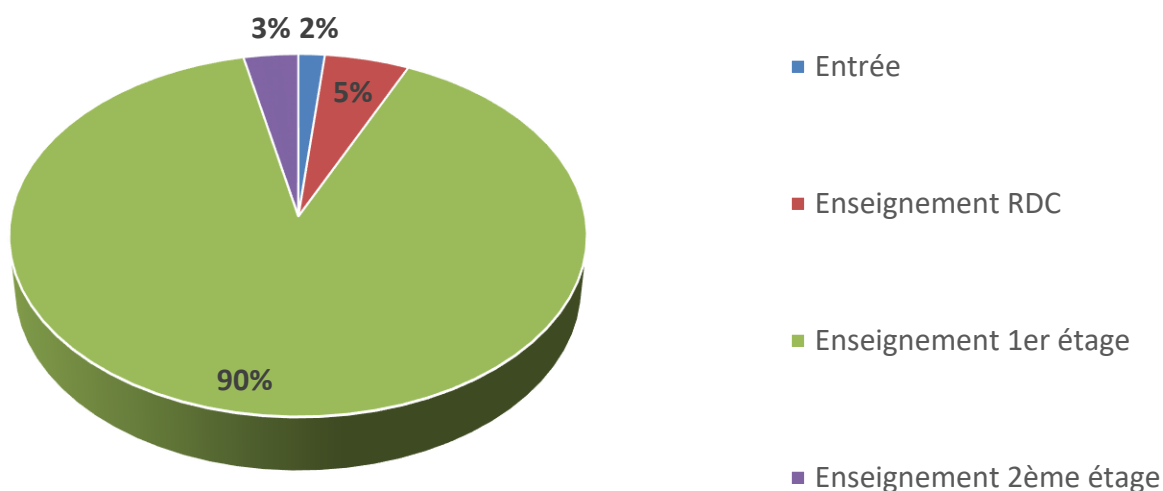
	MOTEUR	VISUEL	AUDITIF	MENTAL
Indice d'accessibilité	25%	97%	100%	100%
Montant des préconisations	192 770 € HT	9 440 € HT	€ HT	€ HT
Nombre d'obstacle	14	2	0	0

N.B : La somme des montants par type de handicap ne correspond pas au montant total des préconisations car certains obstacles peuvent toucher plusieurs types de handicap.

Résultats par fonction

Résultats par fonction	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Entrée	75%	3	3 170 € HT	100%
Enseignement RDC	57%	4	10 180 € HT	100%
Enseignement 1er étage	0%	6	174 360 € HT	100%
Enseignement 2ème étage	0%	2	6 560 € HT	100%

Répartition de l'enveloppe par fonction



Accessibilité après travaux / Dérogation

Nombre de dérogation : 0

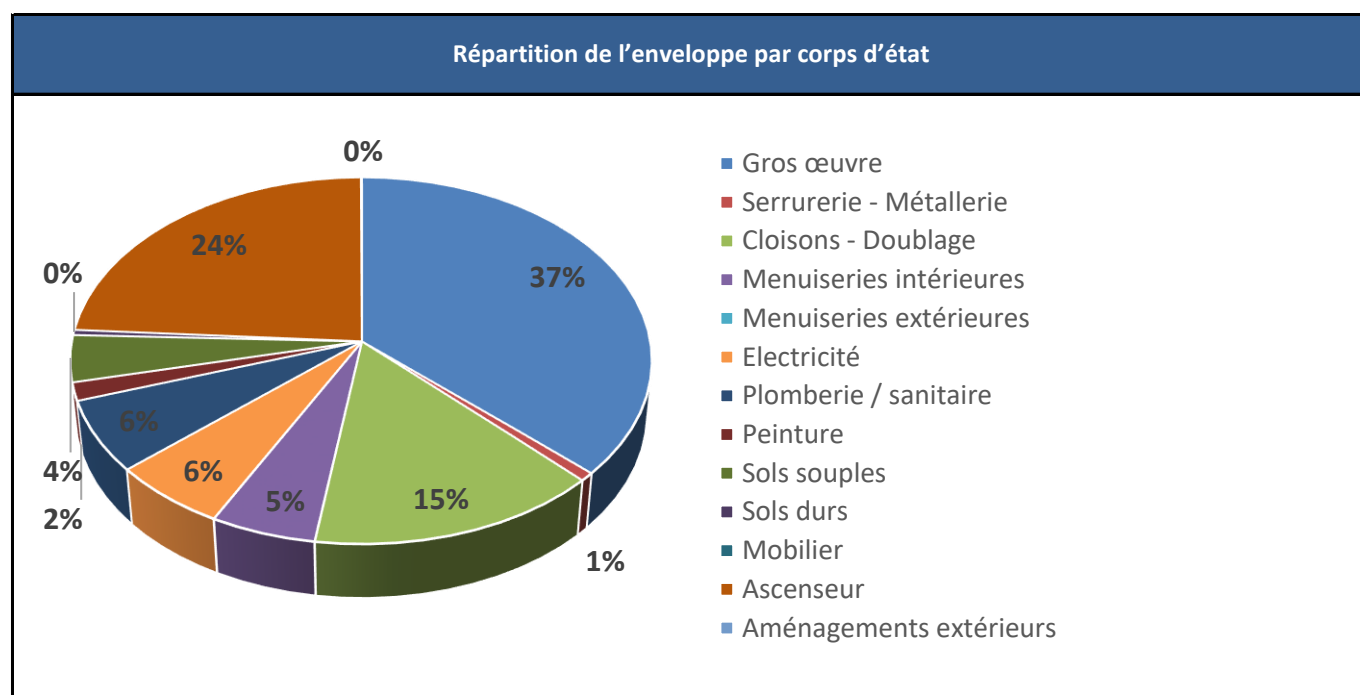
Pas de dérogation à formuler pour ce site

Commentaires particuliers / Source d'économie potentielle

Peut être envisager la pose d'un ascenseur commun entre ce bâtiment et celui des techniques de commercialisation (avec passerelles de jonction). Une étude approfondie serait nécessaire pour juger de la faisabilité du projet, notamment pour juger des différences de niveau entre les 2 bâtiments.

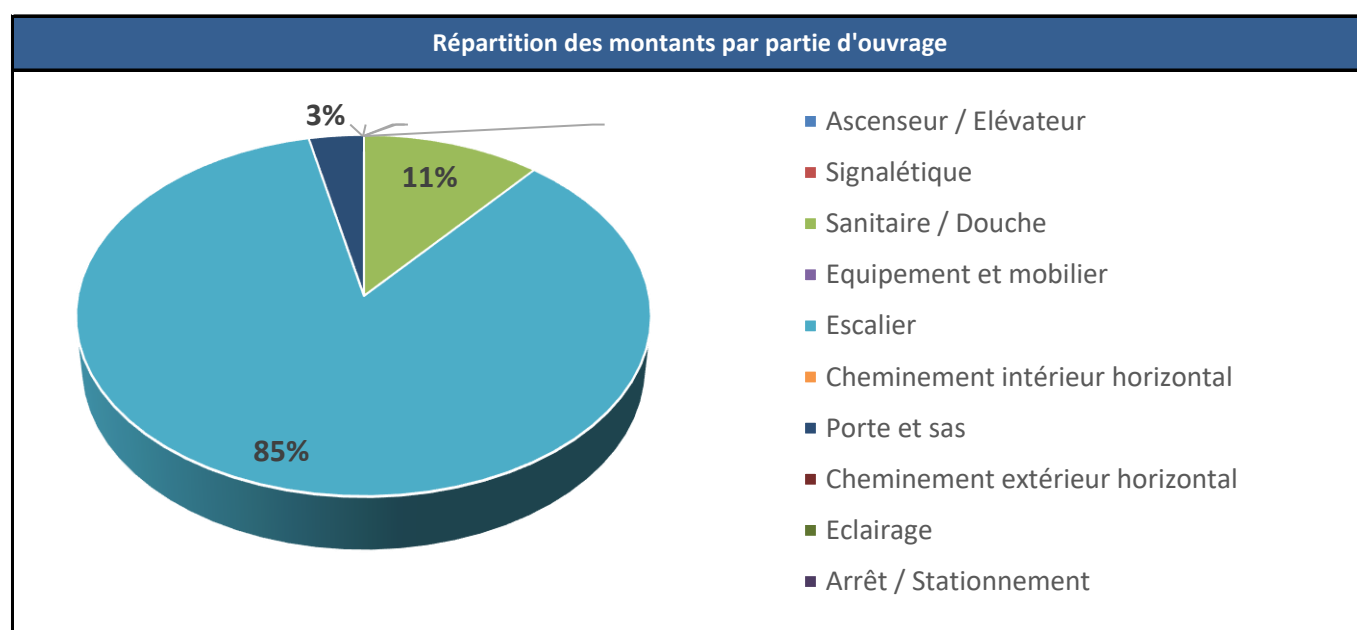
Résultats par corps d'état

Répartition par corps d'état	
Gros œuvre	65 771 €HT
Serrurerie - Métallerie	1 325 €HT
Cloisons - Doublage	26 441 €HT
Menuiseries intérieures	9 513 €HT
Menuiseries extérieures	0 €HT
Electricité	10 571 €HT
Plomberie / sanitaire	11 233 €HT
Peinture	2 843 €HT
Sols souples	7 360 €HT
Sols durs	828 €HT
Mobilier	0 €HT
Ascenseur	42 734 €HT
Aménagements extérieurs	110 €HT
TOTAL hors frais de chantier	178 728 €HT
Frais de chantier, protection, pilotage	15 542 €HT
TOTAL	194 270 €HT



Répartition des montants par partie d'ouvrage

Partie d'ouvrage (hors domaine public)	Nombre d'obstacles	Montant	%	Référence des obstacles
Ascenseur / Elévateur	0	0 €HT	0%	
Signalétique	0	0 €HT	0%	
Sanitaire / Douche	6	21 670 €HT	11%	C3 C4.1 C4.2 C7 C8 C11
Equipement et mobilier	0	0 €HT	0%	
Escalier	4	165 930 €HT	85%	D6.1 C6.2 C6.3 D10
Cheminement intérieur horizontal	0	0 €HT	0%	
Porte et sas	5	6 670 €HT	3%	C1.1 C1.2 C2 C5 C9
Cheminement extérieur horizontal	0	0 €HT	0%	
Eclairage	0	0 €HT	0%	
Arrêt / Stationnement	0	0 €HT	0%	
TOTAL	15	194 270 €HT		



LISTE DES DEROGATIONS

Nombre de dérogation :	0
Référence des obstacles	
Commentaire :	Pas de dérogation à demander pour ce site.

N° obstacle	Elément affecté	Fonction concernée	Texte de référence					Motif de la dérogation	Substitution proposée

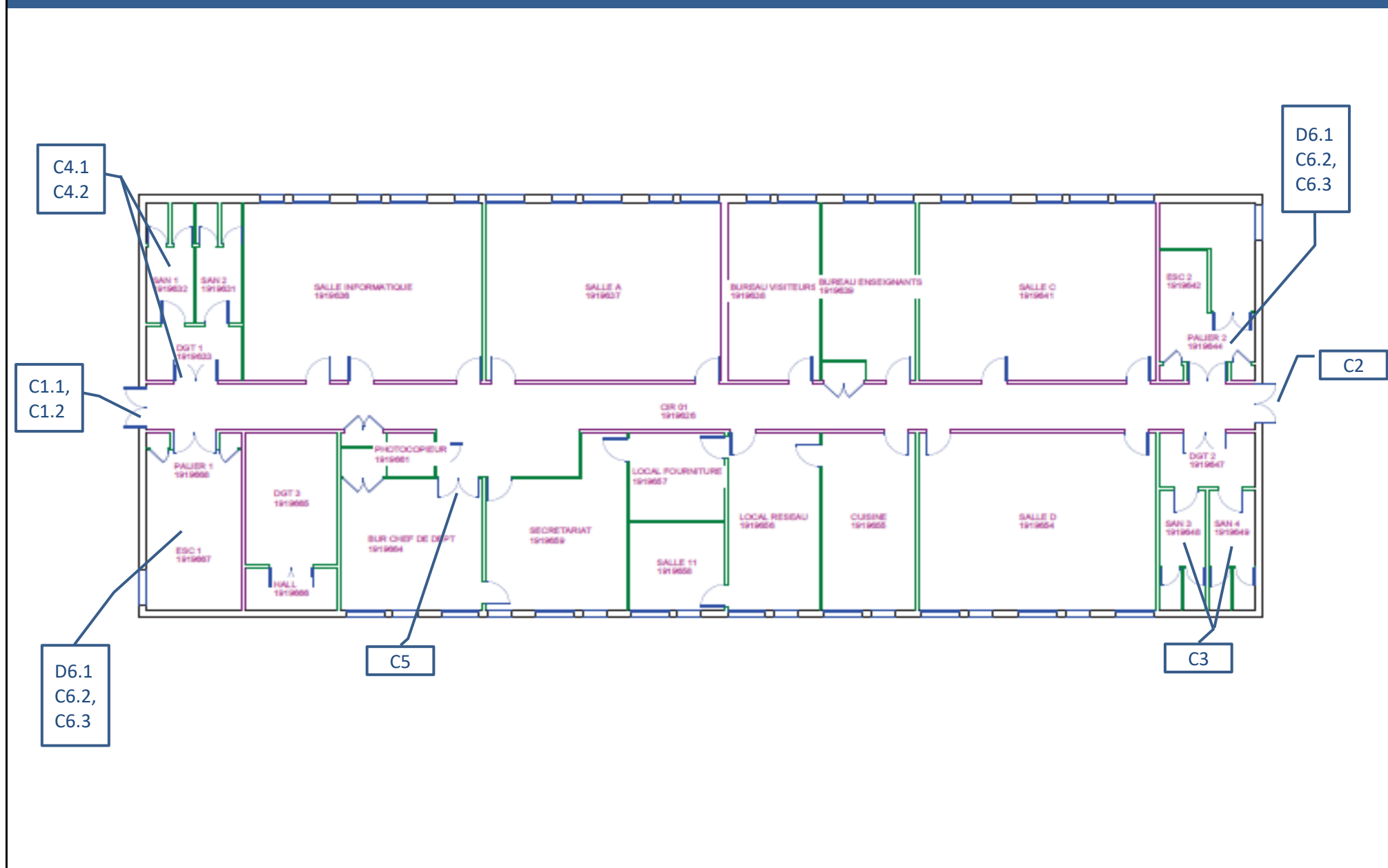
LOCALISATION DES OBSTACLES

Les obstacles sont indiqués sur les plans en fonction de leur localisation et sont localisés avec leur identifiant.

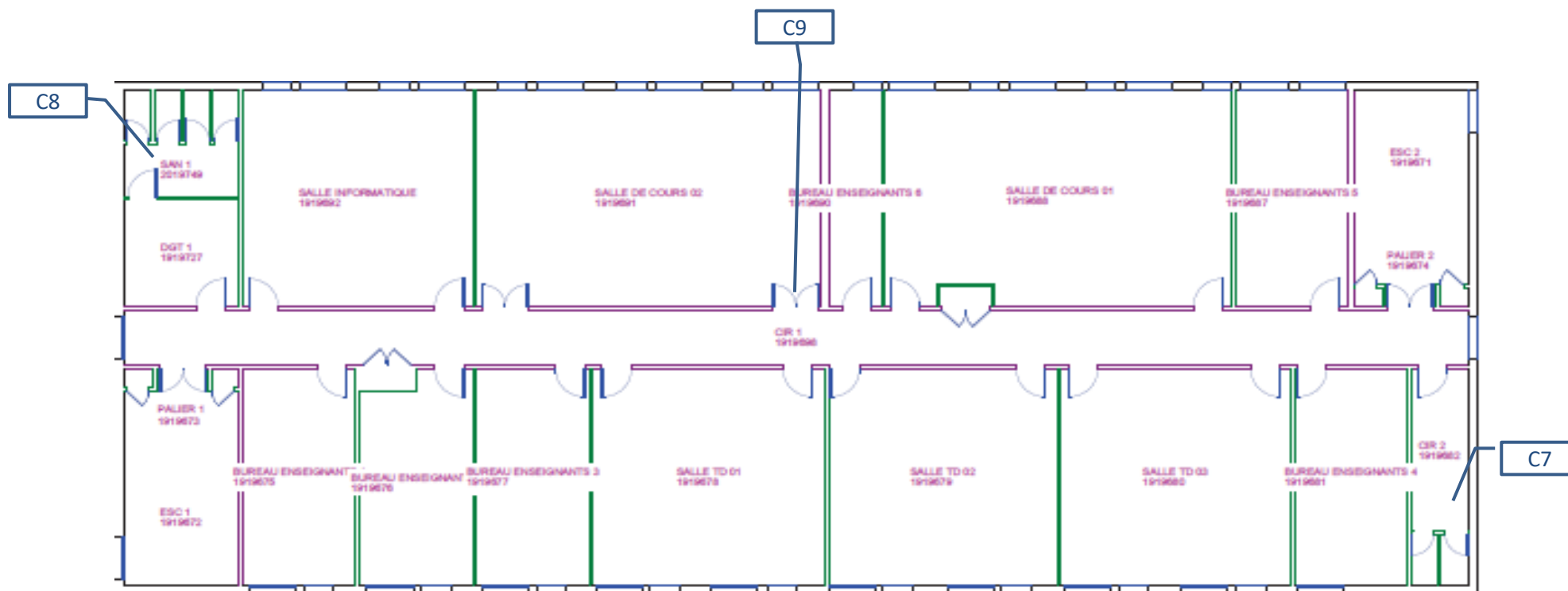
Exemple : C1.1 correspond à l'obstacle n°1.1 des fiches de préconisations (Absence de palier conforme devant la porte).

Les références sur fond **blanc** concernent les parties **ERP** et les références sur fond **bleu** concernant la **voirie**.

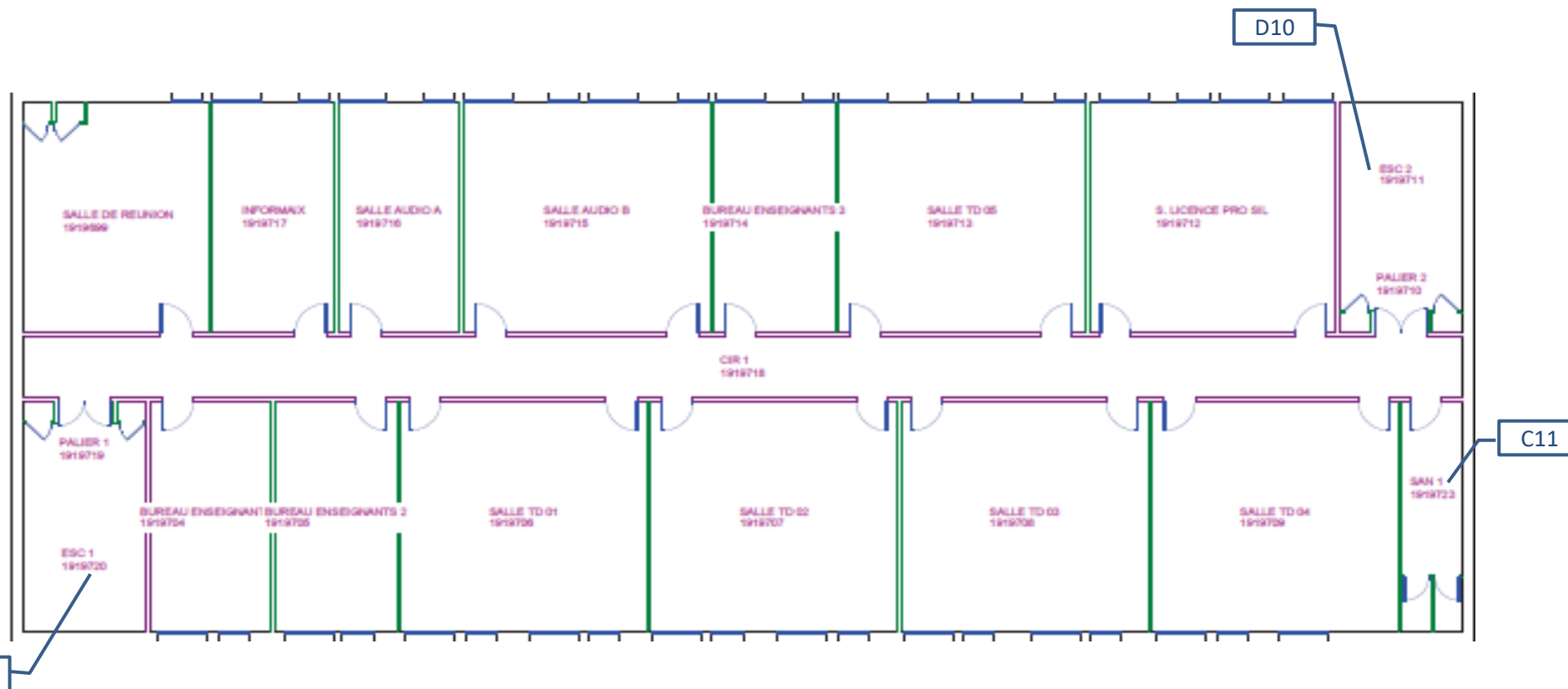
RDC



ETAGE 1



ETAGE 2



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE	Élaboration de l'AdAP	A211_02 - Bâtiment informatique	24%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Entrée	C1.1 C1.2 C2	75%
Enseignement RDC	C3 C4.1 C4.2 C5	57%
Enseignement 1er étage	D6.1 C6.2 C6.3 C7 C8 C9	0%
Enseignement 2ème étage	D10 C11	0%

OBSTACLE			PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1.1	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrée Ouest	Créer une(des) rampe(s) conforme(s)	1 550 € HT	6%
C1.2	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrée Ouest	Poser une(des) bande(s) de guidage	1 500 € HT	6%
C2	PRTE (PORTE EXTERIEURE)	Entrée Est	Prévoir la mise en place d'une signalétique adaptée	120 € HT	13%
C3	SNTR (SANITAIRE)	Est x2	Baliser et utiliser le(s) sanitaire(s)	120 € HT	14%
C4.1	SNTR (SANITAIRE)	Ouest x1	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	7%
C4.2	SNTR (SANITAIRE)	Ouest x1	Créer un(des) sanitaire(s) adapté(s) conforme(s)	6 560 € HT	7%
C5	BURE (BUREAU)	Chef du département	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	14%
D6.1	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 0 à 2 x2	Installer un(des) ascenseur(s) extérieur(s)	116 590 € HT	8%
C6.2	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 0 à 2 x2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	7 940 € HT	8%
C6.3	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 0 à 2 x2	Créer des E.A.S aux étages	41 400 € HT	8%
C7	SNTR (SANITAIRE)	Est x1	Créer un(des) sanitaire(s) adapté(s) conforme(s)	6 560 € HT	25%
C8	SNTR (SANITAIRE)	Ouest x2	Baliser et utiliser le(s) sanitaire(s)	120 € HT	25%
C9	CLAS (SALLE DE CLASSE)	x6	Changer les vantaux de la(des) porte(s) pour une (des) porte(s) tiercée(s)	1 750 € HT	25%
D10	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	De 0 à 2 x2	Voir l'ascenseur préconisé en OD 6.1	0 € HT	50%
C11	SNTR (SANITAIRE)	Est x1	Créer un(des) sanitaire(s) adapté(s) conforme(s)	6 560 € HT	50%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

194 270 € HT

100%

Légende :

	Obstacle relevé sur voirie (Domaine public)
	Obstacle relevé sur les parties accessibles au public (ERP)

ANALYSE FONCTIONNELLE (Logigramme)

MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Entrée		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Ouest	0%	C1.1 C1.2
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Sud	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Est	0%	C2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir RDC	100%	
ECLA (ECLAIRAGE)	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE) - Intérieure	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE) - Extérieure	100%	
	75%	
Fonction : Enseignement RDC		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir RDC	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Est x2	0%	C3
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de TP x4	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants x2	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Ouest x1	0%	C4.1 C4.2
BURE (BUREAU) - Secrétariat	100%	
BURE (BUREAU) - Chef du département	0%	C5
	57%	
Fonction : Enseignement 1er étage		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x2	0%	D6.1 C6.2 C6.3
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 1er étage	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Est x1	0%	C7
SNTR (SANITAIRE) - Ouest x2	0%	C8
BURE (BUREAU) - Enseignants x6	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x6	0%	C9
	0%	
Fonction : Enseignement 2ème étage		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x2	0%	D10
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir 2ème étage	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - Salle de réunion	100%	
BURE (BUREAU) - Association	100%	
BURE (BUREAU) - Enseignants x3	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Est x1	0%	C11
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Licence	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle audio x2	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - Salle de TD x5	100%	
	0%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	24%	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C1.1**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Ouest

Description



Absence de palier conforme devant la porte

105 cm de profondeur

Principe

Démolir la rampe existante et créer une rampe de liaison avec le sol, de pente inférieure ou égal à 6%, avec palier(s) conforme(s) devant la porte d'entrée (2.2m x 1.2m), y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

RAMPE ET PALIER - création en existant	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de rampe(s)	1	3	150 € 410 €	450 € 1 100 €	g.œuvre g.œuvre
Démolition rampe existante	16				
forme de pente en grave ciment pour rampe et palier % pente	6				
TOTAL				1 550 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C1.2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Ouest

Description
Absence de bande de guidage sur le cheminement



Principe

Poser une bande de guidage antidérapante contrastée pour l'extérieur afin de permettre d'orienter les personnes déficientes visuelles.
Entre la place réservée créée à proximité (voir diagnostic des extérieurs de l'IUT), la porte d'entrée puis le secrétariat RdC NB : bande en caoutchouc posée avec une colle double composants pour les sols lisses et un enduit à froid pour les sols rugueux.
Cette bande doit être conforme à la norme NF P 98-352 ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

BANDE DE GUIDAGE - fourniture et pose	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
longueur de bande de guidage(ml)	30				
pose de bande de guidage caoutchouc			50 €	1 500 €	s. souples
TOTAL				1 500 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Entrée
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée Est

Description



Seuil de la porte supérieur à 2 cm

20 cm

Principe

Installer un balisage renvoyant vers
l'entrée Ouest rendue accessible en
OC 1



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 4 - Dispositions relatives aux accès à l'établissement ou l'installation

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre de panneau(x)				
signalisation verticale	1		120 €	120 €	amen.ext
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Enseignement RDC
SNTR (SANITAIRE) - Est x2**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Baliser et utiliser le sanitaire adapté
en OC 4.2 côté Ouest



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de panneau(x)	1				
signalisation verticale			120 €	120 €	plomberie
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C4.1**

**Fonction Enseignement RDC
SNTR (SANITAIRE) - Ouest x1**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C4.2**

**Fonction Enseignement RDC
SNTR (SANITAIRE) - Ouest x1**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Réunir deux cabines existantes, démolir la cloison séparatrice et déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.
Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.

Remplacer aussi le lavabo extérieur du sanitaire.

Sur un des 2 blocs du sanitaire (celui étudiants, celui du personnel restant inchangé).



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant <i>sous réserve de calcul des effectifs</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			590 €	590 €	g.œuvre
cloisonnement			300 €	300 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants			800 €	800 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		760 €	760 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			600 €	600 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			630 €	630 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo avec siphon décentré			950 €	950 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			190 €	190 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			210 €	210 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			570 €	570 €	peinture
pose barre de tirage	1		130 €	130 €	plomberie
signalisation verticale	1		50 €	50 €	peinture
TOTAL				6 560 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Enseignement RDC
BURE (BUREAU) - Chef du département**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL € HT	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **D6.1**

**Fonction Enseignement 1er étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x 2**

Description

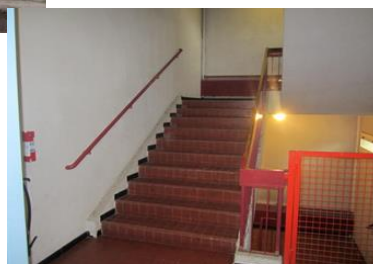
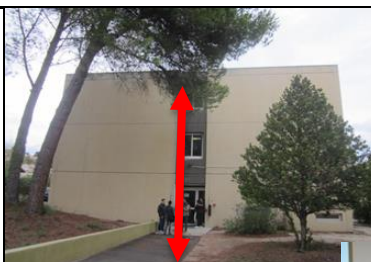


Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Construire un ascenseur extérieur desservant les 2 étages.
L'ascenseur devra être de dimensions conformes et répondre à la norme NF EN 81-70 afin d'être accessible, ou à tout système équivalent permettant de satisfaire à ces mêmes exigences.

L'ascenseur devra sans doute être positionné sur la façade côté Ouest



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

ASCENSEUR : création	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
électricité	1		1 970 €	1 970 €	élec.
machinerie	1		14 690 €	14 690 €	ascenseur
matériel de base (cabine et accessoires)	1		31 760 €	31 760 €	ascenseur
gros œuvre (gaine intérieure, cuvette, etc)	3		14 890 €	44 670 €	g.œuvre
percement façade	2		3 970 €	7 940 €	g.œuvre
passerelle de jonction avec le bâtiment	2		7 780 €	15 560 €	g.œuvre
TOTAL				116 590 €	

**IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME
PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.**

**LES MONTANTS INDIQUES NE COMPRENNENT PAS LES SUJETIONS EVENTUELLEMENT
INDUITES PAR LES DEMANDES DES SERVICES DE SECURITE**

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C6.2**

**Fonction Enseignement 1er étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x 2**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

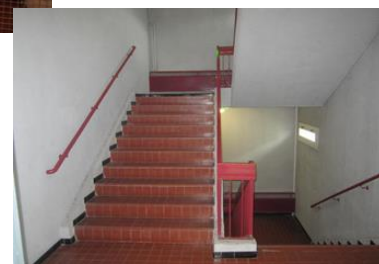
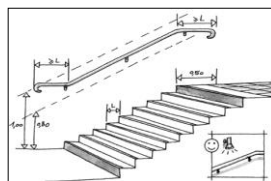
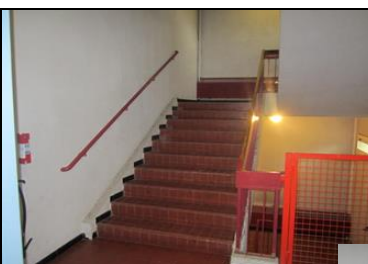
Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande d'éveil à la vigilance posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.

x 2 escaliers



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande d'éveil sur la marche palière	8	1.45	160 €	1 860 €	s. souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	80	1.45	40 €	4 640 €	s. souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	8	0	180 €	1 440 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
TOTAL				7 940 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C6.3**

**Fonction Enseignement 1er étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x 2**

Description



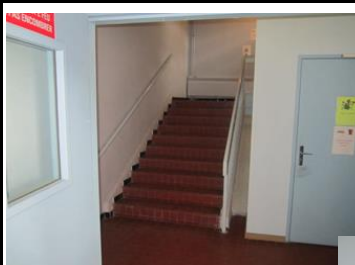
Absence d'espace d'attente sécurisé

Principe

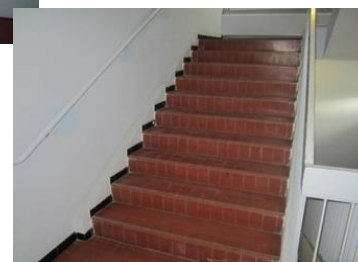
Aménager un local d'attente sécurisé :

- Implantation de cloisons coupe-feu (type plaque de plâtre sur ossature métallique).
- un/des bloc(s) porte(s) bois coupe-feu
- y compris tous travaux de peinture, d'électricité et finitions.
- Eclairage de sécurité autonome
- Une signalétique permettant le repérage
- Un dispositif d'appel

Fourniture d'un extincteur à eau pulvérisé (non chiffré ici).



x 4 E.A.S aux étages



Arrêté du 24 septembre 2009 et GN8

relatif aux règles d'évacuation différée des personnes handicapées

Sécurité - création EAS	qtés estim	métrage estim	détail € HT	TOTAL € HT	corps d'état
Nombre de local(aux)	4				
dépose de(s) cloison(s) et porte(s) et évacuations	12		40 €	1 920 €	cloison
cloisonnement (plaque plâtre structure métal CF 1h)	12	1	540 €	25 920 €	cloison
fourniture et pose porte coupe-feu	1		890 €	3 560 €	men.int
fourniture et pose d'une signalisation verticale	1		120 €	480 €	peinture
fourniture et pose d'un pose d'un visiophone et de 1 récepteurs	1		1 480 €	5 920 €	élec.
fourniture et pose d'un éclairage de sécurité	1		300 €	3 600 €	élec.
création d'une ouverture	0		1 590 €	0 €	g.œuvre
fourniture et pose d'une fenêtre	0		1 000 €	0 €	men.ext
TOTAL				41 400 €	

IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME
PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE.

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C7**

**Fonction Enseignement 1er étage
SNTR (SANITAIRE) - Est x1**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Réunir deux cabines existantes, démolir la cloison séparatrice et déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.

Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.

Remplacer aussi le lavabo extérieur du sanitaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant <i>sous réserve de calcul des effectifs</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			590 €	590 €	g.œuvre
cloisonnement			300 €	300 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants			800 €	800 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		760 €	760 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			600 €	600 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			630 €	630 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo avec siphon décentré			950 €	950 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			190 €	190 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			210 €	210 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			570 €	570 €	peinture
pose barre de tirage	1		130 €	130 €	plomberie
signalisation verticale	1		50 €	50 €	peinture
TOTAL				6 560 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Enseignement 1er étage
SNTR (SANITAIRE) - Ouest x2**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Baliser et utiliser le sanitaire adapté
en OC 7 côté Est



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

BALISAGE	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
	nombre de panneau(x)				
signalisation verticale	1		120 €	120 €	plomberie
TOTAL				120 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C9**

**Fonction Enseignement 1er étage
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x6**

Description



Largeur de passage inférieure à 77 cm

67 cm

Principe

Remplacer le bloc-porte existant par des vantaux tiercés, avec largeur de passage minimale réglementaire sur l'ouvrant principal.

Etre attentif au contraste de la porte ou l'encadrement par rapport à son environnement.

x 1 porte de classe (salle 105)



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas

PORTE - changement vantaux	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim				
nombre de porte(s)	1				
dépose vantaux existants	1		200 €	200 €	men.int
2 vantaux ouvrants tiercés bois pleins	1		1 300 €	1 300 €	men.int
peinture sur menuiserie bois	1		250 €	250 €	peinture
TOTAL				1 750 €	

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **D10**

**Fonction Enseignement 2ème étage
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - De 0 à 2 x2**

Description



Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Voir l'ascenseur préconisé en OD 6.1



VOIR OD 6.1

CLIENT
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Site
A211_02 - Bâtiment informatique

Localisation
**413 Avenue Gaston Berger
Aix en Provence**

Obstacle critique n° **C11**

**Fonction Enseignement 2ème étage
SNTR (SANITAIRE) - Est x1**

Description



Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Réunir deux cabines existantes, démolir la cloison séparatrice et déposer les équipements existants et changer la porte d'accès au local.

Equiper cet espace avec les équipements réglementaires.

Remplacer aussi le lavabo extérieur du sanitaire.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - création en existant <i>sous réserve de calcul des effectifs</i>	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de sanitaire(s)	1				
démolition			590 €	590 €	g.œuvre
cloisonnement			300 €	300 €	cloison
dépose équipements sanitaires existants			800 €	800 €	plomberie
fourniture et pose porte (passage minimum de 77 cm)	1		760 €	760 €	men.int
amenée des réseaux et raccordements			600 €	600 €	plomberie
pose d'une cuvette (hauteur comprise entre 45 et 50 cm)			630 €	630 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation			270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose d'un lavabo avec siphon décentré			950 €	950 €	plomberie
robinetterie mélangeur monocommande			210 €	210 €	plomberie
pose barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm)			190 €	190 €	plomberie
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			210 €	210 €	plomberie
revêtement de sol			300 €	300 €	sols durs
peintures			570 €	570 €	peinture
pose barre de tirage	1		130 €	130 €	plomberie
signalisation verticale	1		50 €	50 €	peinture
TOTAL				6 560 €	